



ALJ SECTION DANSE

Si vous avez répondu OUI à une seule question du formulaire de santé transmis en vue de l'inscription pour la saison 2023-2024, un certificat médical doit être fourni pour la pratique de l'activité souhaitée. Vous devez consulter un médecin et lui présenter le questionnaire complété par vos soins.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions dudit formulaire, veuillez remplir l'attestation suivante :

ATTESTATION SANTE – INSCRIPTION

- DEMANDE D'INSCRIPTION POUR L'ACTIVITE DANSE / BARRE AU SOL

Je soussigné(e) :

Représentant légal de :

Demeurant :

Certifie avoir répondu NON à toutes les questions du formulaire de santé transmis en vue de l'inscription pour la saison 2023-2024.

Et atteste par la présente :

- ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité sélectionnée ;
- que mon enfant ne fait l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité sélectionnée.

Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques liés à la pratique de ladite activité.

Les associations culturelles et sportives ne sont pas soumises à l'obligation de demander un certificat médical à leurs adhérents. Cela étant, si un doute subsiste concernant le lien entre mon état de santé/l'état de santé de mon enfant et l'activité pratiquée, je m'engage à consulter un médecin à cet effet.

Je certifie être assuré à titre personnel en Responsabilité civile et Accident pour l'ensemble des risques liés à ma participation ou à celle de ma famille. Je reconnais être informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer/ la pratique sportive de mon enfant peut l'exposer.

Le refus de signer le présent document entraine le droit pour l'Association Loisirs Jeunesse de refuser mon inscription/l'inscription de mon enfant.

A ROCHESERVIÈRE

Le

Signature